



## COMPTE RENDU Réunion Intersyndicale du 7 juin 2022

### **Sanitaire**

Remontée de 5 à 10 cas parmi les élèves chaque jour, la vigilance reste de mise car le taux d'incidence remonte.

→ En ce qui concerne les arrêts maladies pour COVID :

Pendant le premier mois et dans l'attente de l'arrêt dérogatoire mise en place compliquée. La DSDEN a repris chaque situation.

A partir de la rentrée 2021, tous les cas ont été traité en ASA. Mme La Directrice académique attire l'attention sur le respect de la procédure et les justificatifs à produire.

### **Préparation rentrée 2022**

→ Le vivier de M2 est faible car les candidats au concours sont peu nombreux.

De ce fait, organisation d'un 2ème concours, pas d'éléments stables à ce jour (environ 250 places). Il y a en tout environ 1650 places à pourvoir.

→ Parmi les lauréats au concours la formation ne sera pas la même :

- MEEF1 seront à temps complet (60%)
- Les non MEEF seront à mi-temps (40%)

→ Anticipation de la baisse des lauréats par un recrutement complémentaires :

- Il y avait 280 contractuels sur le département cette année, 270 ont eu une proposition de renouvellement, la DSDEN est en attente de leur réponse.
- Il n'y a plus de recrutement en ce moment : Beaucoup de personnes se sont présentées, reste à traiter les 120 entretiens effectués la semaine dernière.
- Harmonisation des fiches de postes des contractuels sur les 4 départements, harmonisation Inter académique (Paris, Créteil, Versailles) pour les rémunérations pour éviter concurrence entre académie.
- CDI au bout de 6 ans : 16 CDIations en septembre.

Leur contrat commencerait le 1er septembre or la pré-rentrée est en août !

Il faut aussi étudier les cas pour lesquels leur contrat se termine en juillet et ne reprend que le 1er septembre.

Quid de la pré-rentrée ?

- Il est à noter que les contractuels sont à la marge dans le premier degré et que le plus important est de ne pas renoncer aux exigences du métier.
- Pour les contractuels les Bac +2 concernent – de 5 personnes.

### **CPF**

→ Arrêté académique à venir qui liste les enseignants qui peuvent prétendre à l'utilisation de leur CPF.

Basé sur les critères nationaux, puis priorités par académie et département.  
La possibilité de bénéficier du CPF sera envoyée aux agents concernés par mail.

### **Rupture conventionnelle**

Nouvelle campagne à la rentrée prochaine.

Les demandes sont examinées groupées, puis entretien avec D1D et DRH pour chacun des demandeurs.

La semaine prochaine fin des entretiens et les agents concernés seront informés de la réponse.

### **Mouvement Inter**

Dates proposées pour l'étude des recours gracieux

### **Forfait mobilité et PSC (Prestation Sociale Complémentaire)**

→ Versés fin juin

### **Détachement**

Critères inchangés, ceux déjà en détachement seront renouvelés, les nouveaux détachements concernent des agents ayant 8 ans d'ancienneté avec avis favorable de la DASEN.

Ceux qui sont accompagnés par le service de Mobilité de Carrière sont accueillis très favorablement.

### **Brigade départementale : réunion proposée lundi prochain**

### **Accompagnement congé long**

Mise en place depuis quelques semaines d'une plaquette d'information sur les interlocuteurs possibles pour pouvoir orienter au mieux les agents.

Pour certains cas la DRH a pris directement contact avec l'assistante sociale.

### **Accueil stagiaire par MAT**

La DSDEN a une liste de potentiel MAT susceptible d'accueillir stagiaire

→ Ils ont reçu les documents et les procédures.

Qui informe les MAT car il y a eu des ratés, il est vrai qu'il y a quelque chose à faire sur la communication.

### **Directeur Ecole**

Il ne peut y avoir addition des indemnités, on ne peut payer quelque chose qui n'est pas légal, la seule chose possible est d'agir sur le temps de décharge.

### **Temps partiel**

Il y a 2 situations en attente, pour l'un attente de réponse de l'Assistante Sociale et l'autre du médecin de prévention qui a répondu le 1er juin.

Toutes les autres situations ont été traitées et les réponses envoyées.

### **AESH**

→ Début du renouvellement triennaux et le volume est conséquent.

Cette année les AESH viennent signer leur contrat à la DSDEN (200 le 8 juin)

2 à 3 autres vagues d'ici la fin du mois.

→ A partir de l'année prochaine Le Lycée Michelet va perdre la fonction d'employeur. Le Lycée Richelieu (Rueil) va devenir le lycée employeur et payeur (centralisation).  
Il est à noter l'augmentation des demandes, environ 6000 élèves ont un besoin d'AESH.

### **Mouvement Intra**

2177 participants  
1511 mutations accordées (définitives et provisoires)  
565 ont obtenu le vœux 1  
89 ont obtenu un poste hors vœux  
278 restent sans affectation  
41 postes vacants

Se pose la question de l'affectation de nombreux agents en début de carrière sur des postes spécifiques (RASED, IME, SEGPA, Allemand.....). En effet, ces postes se trouvaient dans les MOB !!!!! Mme La Directrice Académique va se pencher sur la question !

### **Dématérialisation du scrutin pour les élections de parents d'élèves**

Sujet en cours car pour le moment il n'y a pas les outils.

### **Enfants Ukrainiens**

Post vacances d'hiver gros flux puis ralentissement.  
438 en tout sur le département dont 67 en maternelle, 155 en élémentaire (222 en primaire)